



CH LAVAUUR

Lavaur, le mardi 6 novembre 2012

Objet : Date négociation psychiatrie adulte suite au mouvement social du 30/10/12

Monsieur le Directeur,

Le 30 octobre 2012 nous avons interpellé le DRH dans le cadre du mouvement social concernant la psychiatrie.

Nous avons demandé une date de discussion et de négociation avec la Direction conformément au souhait des participants.

En votre absence le DRH a proposé mi novembre !

Nous vous demandons de nous donner une date beaucoup plus précise...

Nous profitons également de cette lettre pour vous rappeler les demandes des équipes exprimées très clairement le 30 octobre 2012 au Chef de Pôle, aux psychiatres ainsi qu'au DRH, au Directeur des Services Economiques et au Directeur des Services Financiers.

Nous avons-nous aussi le souci de la communication, de l'échange mais plus encore celui de la négociation.

Tous les agents concernés sont dans l'attente de la date, du contenu de nos échanges à venir et du résultat dont dépendra la poursuite ou non du mouvement.

La CGT et toutes les équipes attendent maintenant des actes !

Nous viendrons à la table des négociations pour porter les revendications des équipes à savoir :

- **Retour** pour le Pech, la Gravette et la Serène aux effectifs infirmiers de 2002 correspondant aux accords RTT, aux documents présentés en CTE par la DRH et validés par les syndicats, pour : **maintenir, développer** des activités thérapeutiques, relationnelles, psychothérapeutiques de qualité **et améliorer** les conditions de travail.
- **Mise en œuvre** de moyens humains soignants supplémentaires au titre de l'application de la loi du 5 juillet 2011.
- **Réflexion** sur l'évolution des missions de certaines unités d'HC.
- **Gestion prévisionnelle** des ressources humaines : communication d'un document relatif à la prévision des remplacements retraites, remplacements des absences de longue durée, anticipation des mutations.
- **Création de temps supplémentaires** de secrétariats médicaux pour les services de soins.
- **Prise en compte** immédiate des difficultés de fonctionnement de l'HJ du Ramel, HJ Mazamet, UPC.
- **Levée effective et immédiate** du dispositif de remplacement du Pech.
- **Communication immédiate** de leur service d'affectation sur Lavaur aux deux infirmières non affectées encore.
- **Mise en stage immédiate** des nouveaux collègues pour leur donner la preuve de notre attractivité et de notre volonté à les garder avec nous.
- **Revoir certaines contraintes** administratives qui impactent la mise en œuvre des activités thérapeutiques.
- **Augmentation effective** pour toutes les unités de soins du budget des activités thérapeutiques.
- **Passage à 100%** d'agents actuellement à 80% non choisi.
- **Amélioration** des conditions de vie des patients, bâtiments, confort, etc.

Dans l'attente de cette date, veuillez recevoir monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Patrick ESTRADÉ et Jacqueline GUYET, Co secrétaires.